Covid-19 : Flash Europe et International : quoi de neuf au 29 avril ?

Publié le 30 avril 2020

Les gouvernements d'Europe et du monde entier continuent de prendre des mesures pour protéger au mieux citoyens et entreprises, et pour organiser au mieux le déconfinement et la reprise.

France

Renforcement du contrôle des investissements étrangers

Bruno Le Maire a annoncé le 29 avril le renforcement du dispositif de contrôle des investissements étrangers en France sur les deux axes suivants :

- Abaissement jusqu'à la fin de l'année de 25% à 10% du seuil de déclenchement du contrôle des investisseurs non européens prenant des parts au capital d'entreprises françaises stratégiques.
- L'intégration du secteur des biotechnologies dans le périmètre du dispositif de contrôle des investissements étrangers.

L'objectif de cette mesure, en cette période de crise, est de mieux protéger certaines entreprises vulnérables ainsi que des entreprises fragilisées développant des technologies, qui pourraient être rachetées à bas prix par des compétiteurs étrangers.

Union européenne

Thierry Breton milite pour un « plan européen de relance industrielle »

Devant les eurodéputés de la commission de l'Industrie, il a souhaité que le Fonds de relance européen accompagne la transition verte, numérique et résiliente de l'industrie européenne. Il a estimé les besoins d'investissements entre 1500 et 2000 milliards d'euros.

Enfin, il a indiqué qu'une tendance à la relocalisation s'annonçait : « il ne s'agit pas de tout relocaliser, mais d'être plus stratégique en fonction de nos intérêts ».

La Commission européenne souhaite assouplir les règles prudentielles bancaires

Objectif : alléger les exigences en contrainte bancaire pour que les établissements de crédit puissent continuer à faire des prêts et soutenir l'économie européenne. « En 2007, les banques faisaient partie du problème ; maintenant, elles font partie de la solution », selon le vice-président Valdis Dombrovskis.

Ces mesures doivent encore être adoptées par le Parlement européen et le Conseil de l'UE.

Les ministres de l'Energie veulent mettre la transition énergétique au cœur du plan de relance

Lors d'une réunion le 28 avril, la majorité des ministres ont demandé à la Commission de poursuivre ses travaux dans le cadre du Green Deal.

La France, les Pays-Bas, le Danemark, le Luxembourg, l'Autriche et la Grèce ont appelé à renforcer le système ETS. La France, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Autriche ont même soutenu un prix plancher du carbone.

Les ministres de l’Intérieur échangent sur la levée des contrôles aux frontières intérieures

Lors d’une réunion le 28 avril, ils se sont accordés sur une levée « graduelle et coordonnée » des contrôles, notamment entre les zones épidémiologiques similaires présentant des risques très faibles.

Ils ont demandé à la Commission de coordonner cet exercice pour éviter un second pic.

Une majorité d’États membres soutiennent une relance « durable » du tourisme

Dans une déclaration commune, neuf États, dont la France, veulent promouvoir « la mobilité intra-européenne en soutenant les compagnies aériennes », mais expliquent que « la relance doit aller de pair avec le principe de durabilité », dont la « baisse des émissions de gaz à effet de serre ».

Les critères de la relance pour le tourisme seront abordés lors du sommet européen du tourisme, possiblement en septembre.

La Commission valide un régime de garantie français pour les PME

Ce régime de garantie s’adresse aux PME dont les activités d'exportation pâtissent du Covid-19. Il permettra de mobiliser 150 millions d'euros.

L'aide, accordée sous la forme de garanties d'État sur les prêts, sera accessible à toutes les entreprises exportatrices dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1,5 Md d'euros.

Les derniers développements chez nos partenaires

Allemagne

Le gouvernement a initié l’augmentation du chômage partiel. Le cabinet Merkel a approuvé le 28 avril le projet de loi du Ministre du Travail Hubertus Heil (SPD). L'allocation de chômage partiel sera augmentée en deux étapes, du 4ème au 7ème mois, jusqu'à 80 % (87 % pour les parents). Le coût de cette mesure est estimé à 2,6 Mds d’euros. Plus de 700 000 entreprises ont déposé des demandes de chômage partiel.*

Les salariés en soins gériatriques recevront une prime salariale exempte d'impôts et de cotisations sociales pouvant atteindre 1500 euros en compensation de la charge de travail en cette période. Deux tiers du financement seront assurés par les fonds d'assurance des soins infirmiers, et un tiers par les Länder et les employeurs.

Vacances d’été : le cabinet fédéral a prolongé l'avertissement aux voyageurs de pays tiers jusqu'au 14 juin. Une décision sur les vacances d'été sera prise à cette date.

Le BDI a également présenté ses recommandations pour la relance européenne

Italie

Le 26 avril, le gouvernement italien a publié un nouveau décret présentant les grandes lignes d’un déconfinement graduel à destination des entreprises et des citoyens :

- **A partir du 27 avril**, tous les chantiers publics considérés comme stratégiques dus à une instabilité hydrogéologique peuvent redémarrer. Idem pour certaines entreprises orientées à l’export à condition de recevoir une autorisation des autorités locales.
- **A partir du 4 mai**, le secteur manufacturier, de la construction et du commerce de gros pourront reprendre leur activité en respectant les protocoles sanitaires Les masques devront être portés dès que les règles de distanciation sociale ne peuvent être garanties. Un prix maximum pour les masques a été fixé par l’État à 0,50 euros par pièce et sera exonéré de la taxe de vente. Les restaurants « à emporter » peuvent réouvrir. Les déplacements hors région de résidence seront interdits « sauf pour les besoins de travail, d’urgence

absolue ou pour des raisons de santé

- **A partir du 18 mai**, le PM Conte espère pouvoir annoncer la réouverture des magasins, musées (avec ticketing on-line) et librairies.
- **A partir du 1er juin**, possible réouverture des bars et restaurants (avec toujours respect strict des règles de distanciation sociale.

Royaume-Uni

Le porte-parole du Premier ministre a indiqué le 28 avril : « il est important que les mesures de confinement restent en place pour l'instant ».

Le gouvernement envisage une révision de ces mesures de confinement d'ici le 7 mai.

Espagne

Pedro Sanchez a indiqué qu'un **déconfinement progressif commencerait à la mi-mai**. Le Ministère de la Santé restera habilité à « modifier, étendre ou restreindre » les décisions relatives aux activités productives en différenciant selon les territoires.

L'ensemble des mesures prises par le gouvernement a été chiffré à 134,5 Mds d'euros : 4,6 Mds pour les mesures sanitaires, 124,9 Mds pour les mesures économiques, 3,8 Mds en faveur du travail et 1,2 Mds pour les mesures sociales.

Chine

Reprise :

- Ecoles : la majorité des 10 millions d'élèves de terminale ont repris les cours.
- Les lycées ont pris des mesures de prévention strictes : des contrôles de température trois fois par jour. Si la température dépasse 37,3 degrés, la personne sera envoyée à l'hôpital. Les établissements se sont aussi outillés de systèmes de reconnaissance faciale à l'entrée des bâtiments.

Impact économique :

- Les bénéfices des entreprises du secteur industriel ont baissé de 36,7 % au T1 2020.
- Les bénéfices des entreprises d'Etat se sont contractées de 45,5 % au T1 2020, contre 29,5 % pour les entreprises privées.
- Les impacts sur les bénéfices sectoriels sont les suivants au T1 2020 : industrie pétrolière et gazière (-187,9 %), matériaux métalliques, machines et équipements (-84,3 %), automobile (-80,2%) et chimie (-56,5 %).

Exportation d'équipements médicaux :

La Chine retire certaines restrictions sur les exportations d'équipements médicaux (masques, tests, vêtements de protection, thermomètres et respirateurs). Les exportateurs de produits médicaux ont désormais seulement besoin de répondre aux exigences du marché de destination.

Etats-Unis

Impact économique :

Le Congressional Budget Office (organe non partisan) a publié en fin de semaine dernière ses prévisions pour l'économie américaine :

- Le PIB des Etats-Unis baisserait de 5,6% sur l'année 2020.
- Le taux de chômage serait de 9,5 % en fin d'année, et une partie importante de la population devrait abandonner le marché du travail (baisse du taux de participation de 63,2 % à 59,8 %).

- Le déficit atteindrait 18% du PIB fin 2020 et la dette passerait de 79 % du PIB en 2019 à 101% fin 2020.

Les créations de nouvelles entreprises baissent de 20 % sur un an (-31 % pour les créations d'entreprises prévoyant de recruter). Ces chiffres rappellent la diminution du nombre de startups au lendemain de la crise financière de 2008 : la chute des créations d'entreprises a été identifiée depuis comme l'une des causes de l'anémie de la reprise.

Reprise :

Plusieurs Etats commencent à rouvrir des activités commerciales sans toutefois respecter les recommandations de la Maison Blanche, lesquelles conditionnent la reprise d'activité à la baisse du nombre de cas pendant deux semaines.

En Floride, certaines plages ont été rouvertes. Dans les zones les moins touchées du Nord de l'Etat de New York, l'activité devrait reprendre partiellement mi-mai. La ville de New York devrait en revanche restée confinée encore davantage.